

**Termes de Référence**

**EVALUATION FINALE DU PROJET PBSO**

« Renforcement des capacités des acteurs et appui aux processus électoraux pacifiques et à la cohésion sociale au Cameroun »

1. **CONTEXTE**

Les années 2018, 2019 et 2020 sont, au Cameroun, des années électorales, du fait de la fin des mandats électifs. En 2018, deux scrutins (élections sénatoriales et présidentielle) ont été organisés. Les élections municipales et législatives, initialement prévues en 2019, se sont finalement tenues en 2020, en raison des prorogations successives des mandats des députés et des conseillers municipaux[[1]](#footnote-1).

Afin d’accompagner le Cameroun dans la gestion de ce cycle électoral et contribuer à la préservation de la paix dans ce contexte, un projet de « **Renforcement des capacités des acteurs et appui aux processus électoraux pacifiques et à la cohésion sociale au Cameroun »** a été développé.

Ce projet, financé par le PeaceBuilding Fund (PBF) et mis en œuvre conjointement par le PNUD, l’UNESCO et l’ONUFEMMES, a effectivement commencé le 1er novembre 2018. La date de clôture, initialement prévue le 30 avril 2020, connaîtra certainement une prorogation jusqu’au 30 Octobre 2020 suite à la demande d’extension introduite auprès du PBSO.

Ce projet prend en compte les priorités nationales définies par le gouvernement dans le cadre du programme d’assistance des Nations Unies pour la période 2018-2020.

L’objectif du projet est de :

* Soutenir la paix au Cameroun ;
* Veiller à ce que les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables bénéficient d'une meilleure protection en matière électorale et soient suffisamment impliqués dans les instances de prises de décision ;
* Intervenir dans le domaine de la consolidation de la paix et dans divers domaines, pour prévenir les conflits ou les gérer au mieux ;
* Améliorer les capacités de prévention des conflits, ainsi que les compétences de gestion et de résolution des conflits

Trois résultats principaux sont visés et se déclinent comme suit :

**Résultat** 1 : « **Le partenariat est renforcé ainsi que le partage d'informations entre ELECAM, les partis politiques, les acteurs des médias, les OSC et les communautés cibles, qui contribuent efficacement à la conduite pacifique du processus électoral** ».

**Résultat 2** : **Les groupes de jeunes et de femmes habilités participent efficacement aux processus de prise de décision et contribuent à la surveillance, à la prévention et à l'atténuation des tensions liées aux élections**

**Résultat 3** « **Les forces de sécurité habilitées contribuent à un processus électoral pacifique, prévenant et atténuant les tensions liées aux élections**».

Conformément au Document de Projet signé entre le Gouvernement du Cameroun, le PBSO et les Agences des Nations Unies chargées de la mise en œuvre, il est prévu une évaluation finale qui fera une analyse approfondie de la pertinence, l’efficacité, l’efficience, la durabilité/l’appropriation nationale, la coordination inter-agences, le caractère catalytique, la sensibilité au temps , la tolérance aux risques et l’innovation des interventions du projet et leur contribution aux changements observés durant tout le processus électoral au Cameroun.

1. **OBJECTIFS DE L’EVALUATION**

De manière générale, cette évaluation vise à avoir un regard sur l’ensemble des éléments pertinents de ce projet à la fin de sa mise en œuvre et permettre de prendre des mesures correctives dans le cadre des prochaines interventions. L'évaluation donnera ainsi des recommandations et des leçons apprises pour améliorer les autres projets similaires et fournira également de l'information essentielle pour façonner et informer les futurs programmes avec PBSO.

Plus spécifiquement, l’évaluation vise à :

* apprécier la performance du projet, notamment le niveau d’obtention des résultats immédiats fixés ;
* analyser la manière avec laquelle ces résultats ont été atteints et comment les activités ont été réalisées ;
* mesurer les changements obtenus pendant le processus électoral et ceux probables après ;
* apprécier le caractère catalytique, la sensibilité au temps, la tolérance aux risques et l’innovation des interventions du projet.

1. **CRITERE ET QUESTION CLES DE L’EVALUATION**

Les questions ci-dessous donnent une indication des informations clés à renseigner par l’évaluation.

1. **La pertinence ou la cohérence**

La pertinence du projet vérifie le niveau de compatibilité entre la perception des besoins tels que planifiés par l’équipe de gestion du projet et la réalité des besoins du point de vue des bénéficiaires ciblés. A cet effet les questions clés suivantes nous aideront à trouver satisfactions à nos préoccupations :

* Est-ce que les activités de ce projet sont liées aux solutions de d’environnement pacifique avant, pendant et après les élections ; d’implication des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés ; implication des forces de sécurité pendant les élections ?
* La stratégie de mise en œuvre de ce projet (protection/encadrement) a-t-elle rencontré une acceptation culturelle locale ou était-elle inadaptée au regard des contraintes géographiques et contextuelles (**le critère de justesse**) ?
* Est-ce que les cibles identifiées sont les plus pertinentes en termes de vulnérabilité ?
* Les besoins et les problèmes identifiés au départ sont-ils restés les mêmes au cours de la mise en œuvre du projet ou ont-ils connu une évolution ? En cas d’évolution de ces derniers, quelle a été la capacité de réactivité du projet face aux changements et émergence d’autres besoins et priorités ?
* Est-ce que le projet a tenu compte d’intégrer la question de l’égalité des sexes dans l’élaboration, la mise en œuvre et ses résultats ? est-ce qu’aussi bien les hommes que les femmes peuvent prétendre de manière égale, et au même niveau, aux bénéfices apportés par ce projet ?
* Jusqu’à quel point le staff de ce projet a défendu les principes d’égalité et de développement et a contribué à renforcer et répondre aux besoins des populations les plus désavantagées et vulnérables dans les zones d’implémentation ?

1. **L’Efficacité**

L’efficacité est la mesure du niveau de réalisation des résultats (produits ou effets) escomptés d’une initiative donnée ou la mesure des progrès réalisés pour l’atteinte des produits ou effets. A cet effet les questions clés suivantes nous guideront dans notre réflexion :

* Les ressources et les stratégies mises en œuvre étaient-elles réalistes, appropriées et adéquates pour permettre l’atteinte des résultats attendus ?
* Est-ce que les stratégies de mise en œuvre utilisées ont été les plus efficaces ?
* Est-ce que les partenaires identifiés pour la mise en œuvre sont les plus efficaces dans le domaine ?
* Des résultats satisfaisants ont-ils été atteints par rapport aux objectifs fixés ? Quelles sont les causes de l’obtention et la non-obtention des résultats escomptés ?
* Dans quelles mesures l'intervention a réussi à faire participer les femmes et les hommes, et les « laissés pour compte », ainsi que les pourvoyeurs de droits ?
* Quelle est la mesure du changement dans les produits obtenus (en termes de d’implication des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables) ? Quelle est la plus-value de l’action du PNUD comparativement aux autres acteurs dans le domaine des élections ?
* Dans quelle mesure les changements ou les progrès réalisés peuvent-ils être attribués aux projets ?
* La valeur des changements observés est-elle positive ou négative ?
* Dans quelle mesure les phases de planification et de mise en œuvre se sont-elles-basées sur le respect des droits de l’homme et l’égalité des sexes ?
* Dans quelle mesure l’approche conjointe entre les trois agences du SNU a-t-elle influencé l’efficacité du projet : Y a-t-il eu une synergie avec les autres interventions dans le domaine de l’extrémisme violent sur le terrain ? Y a- t-il eu un lien entre les activités de chaque partenaire de mise en œuvre pour un meilleur effet du projet et une meilleure synergie des actions ?
* Quelles sont les retombées de l'intervention ; prévues et imprévues, positives et négatives ; y compris les effets sociaux, économiques, environnementaux ?
* Les populations cibles du projet ont elles, réellement bénéficié des changements apportés par le projet ?
* Dans quelle mesure le projet s’est inscrits dans une démarche de prévention de l’extrémisme violent et de stabilisation ?
* Dans quelle mesure les résultats obtenus ont-ils permis d’améliorer les différentes planifications de l’unité de coordination de ce projet (PNUD)

1. **L’Efficience**

L’efficience mesure la manière avec laquelle les ressources ou les apports (tels que les fonds, la compétence et le temps) sont transformés de façon économe en résultats. Une initiative est considérée efficiente lorsqu’elle utilise les ressources correctement et de façon économe pour atteindre les produits souhaités. L’efficience est importante pour garantir le bon usage des ressources et mettre en relief d’autres usages efficaces de ces ressources. A cet effet les questions clés suivantes nous guideront dans notre réflexion :

* Le projet a-t-il utilisé les ressources de la manière la plus économe possible pour atteindre ses résultats ?
* Le projet a-t-il été mis en œuvre dans la manière la plus optimale par rapport aux alternatives ?
* Dans quelle mesure les ressources suffisantes ont-elles été mises à disposition pour l'intégration des droits de l’homme et de l’égalité des sexes ?
* Quel est le degré d’efficience des procédures opérationnelles du PNUD dans un contexte fragile comparativement aux autres agences des Nations Unies ?
* Est-ce que la stratégie de partenariat avec les autres agences du SNU et des ONG a influencé l’efficience des initiatives de ce projet à travers des mesures de partage de frais et d’activités complémentaires ?

1. **La durabilité/ L’appropriation locale**

La durabilité mesure le degré auquel les bénéfices des initiatives perdurent après que l’aide au développement en provenance de l’extérieur ait touché à sa fin, quels mécanismes de pérennisation ont été mis en place pour assurer la continuité des actions. A cet effet les questions clés suivantes nous guideront dans notre réflexion :

* Est-ce qu’une stratégie de durabilité, y compris le renforcement de capacité des parties prenantes nationales, a été développée ou mise en œuvre ?
* Existe-t-il des mécanismes financiers et économiques mis en place pour assurer la continuité du flux de bénéfices en cours une fois que le projet touchera à sa fin ?
* Est-ce que les modalités organisationnelles appropriées (dans le secteur public) ont été appliquées ?
* Est-ce qu’il existe une capacité institutionnelle requise (systèmes, structures, personnel, compétence, etc.) pour assurer la continuité ?
* Dans quelle mesure les ressources financières et économiques seront-elles disponibles pour maintenir les avantages obtenus par le projet ?
* Dans quelle mesure les interventions du PNUD ont-elles des stratégies de sortie bien conçues et bien planifiées ?
* Que pourrait-on faire pour renforcer les stratégies de sortie et la durabilité ?

1. **Le caractère catalytique**

Un projet catalytique est projet d'une ampleur suffisante pour stimuler ou accélérer des changements. Il permet de susciter d’autres projets/actions ou interventions ou alors des financements additionnels. Les questions clés suivantes nous guideront dans notre réflexion :

* Le projet a t’il été un catalyseur financier et / ou programmatique?
* Le financement du FBP a t’il été utilisé pour intensifier d'autres travaux de consolidation de la paix et / ou at-il contribué à créer des plateformes plus larges pour la consolidation de la paix?

1. **La sensibilité au temps**

La sensibilité au temps signifie que le projet a été conçu et implémenté pour résoudre un problème précis apparent ou latent. Les questions clés suivantes guideront la réflexion :

* Le projet était-il opportun pour résoudre un facteur de conflit ou tirer parti d'une fenêtre d'opportunité spécifique?
* Le financement du FBP a t’il été utilisé pour tirer parti des fenêtres d'opportunité politique de l'engagement?

1. **La tolérance aux risques et innovation**

Il s’agit d’une part, d’identifier le niveau de risque du projet et les mesures d’atténuation mises en route ; d’autre part, de s’assurer que le projet offre une solution créative et inédite aux problèmes de paix et/ou cherche à perfectionner, optimiser les résultats, services ou processus. Les questions clés suivantes guideront la réflexion :

* Le projet était-il qualifié de « haut risque» ? Si oui, les risques étaient-ils correctement surveillés et atténués?
* Dans quelle mesure l'approche du projet était-elle nouvelle ou innovante? Peut-on tirer des leçons pour éclairer des approches similaires ailleurs?

1. **PORTEE DE L’EVALUATION :**

L’évaluation portera sur la période de mise en œuvre du projet et va couvrir un échantillon de communes concernées. Elle sera focalisée sur les femmes, les jeunes filles et garçons et les autres groupes marginalisés, mais aussi les partis politiques, ELECAM, certains ministères, la cour constitutionnelle, le Conseil National de la Communication, les professionnels des médias, les organisations de la société civile, les forces de sécurité, les leaders communautaires et les communautés cibles du projet qui ont effectivement contribué à la conduite pacifique de ce processus électoral, ceci dans le but de pouvoir mesurer les changements observés auprès de ces populations ainsi qu’au niveau des institutions camerounaise suites à la mise en œuvre de ce projet.

1. **LA METHODOLOGIE DE L’EVALUATION**

L’évaluation sera menée suivant les normes d’évaluation du PNUD et du Groupe des Nations Unies pour l’évaluation (GNUE).Elle sera guidée par les principes d’égalité des sexes, d’approche axée sur les droits et développement humain[[2]](#footnote-2). Le processus d’évaluation sera participatif de la planification à la livraison du rapport final.

La méthodologie doit clairement viser la mise en évidence des enjeux du contexte électoral au Cameroun dans la mise en œuvre du programme du PNUD.

Globalement, durera 20 jours calendaires. Elle commencera par une étape de pré-évaluation qui consiste à la définition par le consultant du processus d’évaluation, puis une étape de préparation, ensuite une étape de gestion de la conduite de l’évaluation durant laquelle le consultant conduira une mission de collecte de données dans les sites d’intervention du projet. Du retour de cette mission, il présentera un rapport de mission au PNUD et préparera un atelier de restitution. Au cours de cet atelier, il présentera les principaux constats et conclusions. Il procèdera si nécessaire à une collecte des données complémentaires en vue d’intégrer les amendements de l’atelier de restitution. Un rapport provisoire sera produit et soumis à l’appréciation de l’unité de coordination du projet ainsi que les autres partenaires. A cause des contraintes de déplacements liées à la pandémie du COVID 19 et aux mesures de restrictions édictées par le Gouvernement, il sera prévu une option de conduire l’évaluation à distance sur la base des données collectées en début et pendant la mise en œuvre du projet et des capacités d’accès aux interlocuteurs via la télécommunication.

La méthode d'évaluation inclura les éléments suivants : i) Une conception de l'évaluation qui s’appuie sur les questions d'évaluation détaillées et retenues, puis organisées en une matrice d'évaluation ; ii) Les instruments et outils (entretiens, observations, groupes de discussion, revue littéraire, enquête, visites de sites, etc.) qui seront utilisés pour recueillir des informations et des données pertinentes, y compris l'identification d'une variété d'informateurs clés à interviewer; iii) Les techniques pour l'analyse et l'interprétation des données (par exemple les types d'analyse de données utilisées, les instruments de collecte de données, le niveau de précision, les méthodes d'échantillonnage);

Concernant la méthode, le consultant effectuera : i) Une revue documentaire : Une analyse documentaire y compris du système de Suivi-Evaluation mis en place dans le cadre de ce projet; ii) Des entretiens avec les diverses parties prenantes du projet (Equipe de Gestion du Projet, les agences du SNU, les partenaires implémentation du projet, les différentes parties prenantes ayant intervenu d’une manière ou d’une autre dans la mise en œuvre du projet, les responsables des agences du SNUPNUD, ONU Femmes et UNESCO ( les M&E Spécialiste, l’ARR de l’unité gouvernance, les programmes spécialistes des agences, les DRR et les RR), les bénéficiaires du projet, les autorités administratives, le bailleur de fond, les femmes, les jeunes, les groupes vulnérables, les forces de sécurité, les OSC, les membres de la communauté hôte et les informateurs clés; iii) Des interviews individuels et focus group avec les autres acteurs humanitaires selon le cas; iv) Des observations directes éventuelles sur le terrain au sujet des infrastructures affectées par ELECAM lors des élections, les sites des élections etc…; v) Une analyse des données de base et secondaire en privilégiant une approche de triangulation.

La liste des sources d'informations recueillies sera annexée au rapport (sources : les documents, les bases de données institutionnelles, les dossiers financiers, les bénéficiaires, le personnel, le bailleur de fond, les consultants, les représentants du gouvernement et les groupes communautaires, les groupes de femmes et des jeunes etc.…)

Cette évaluation doit être menée dans le respect et la protection des droits et du bien-être des populations et des communautés auxquelles elles appartiennent, conformément à la Déclaration Universelle des Droits de l’Homme des Nations Unies[[3]](#footnote-3) et autres conventions sur les droits de l’Homme. L’évaluateur doit donc respecter la dignité et la diversité des participants aux évaluations au moment de sa planification, de son déroulement et de la rédaction des rapports, en partie grâce à l’utilisation des instruments d’évaluation appropriés au milieu culturel.

1. **PRODUIT D’EVALUATION**

Le consultant devra présenter les rapports suivants, transmis en version dure (format A4) et en version électronique (email, clé USB) en format Word et Excel en français avec les résumés en anglais, comme l’indique le tableau suivant :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Livrables attendus** | **Description du livrable** | **Délais de soumission** | **Personne responsable** |
| **Un rapport initial d’évaluation** | Le consultant va préparer un rapport initial d’évaluation avant d’entamer le démarrage de la collecte des données. Il doit détailler la compréhension de l’évaluateur par rapport aux éléments qui sont évalués et pour quelle raison ils sont évalués, en indiquant comment chaque question de l’évaluation obtiendra une réponse à l’aide de : méthodes proposées, sources proposées de données, méthode de collecte des données ainsi que les indicateurs à l’aune de laquelle les critères d’évaluation seront mesurés.  Le consultant doit inclure dans ce rapport, un programme détaillé des tâches, activités et prestations… | **5 jours** après la prise de service par le consultant | Le consultant |
| **Projet de rapport d’évaluation** | Le consultant produira un rapport provisoire qui sera examiné par le groupe de référence. Ce groupe veillera à ce que l’évaluation réponde aux critères de qualité requis | **10 jours** après la collecte et l’analyse des données | Le consultant |
| **Rapport d’évaluation finale** | Une fois le rapport revu et amendé par le groupe de référence, le consultant, prendra quelques jours pour intégrer tous les amendements reçus par ce groupe et faire un traitement définitif puis le soumettre à l’unité de coordination pour validation. | **5 jours** après avoir reçu les amendements du groupe de référence. | Le consultant |

1. **COMPETENCES REQUISES DU CONSULTANT**

L’évaluation sera effectuée par un (e) consultant (e) national (e).

**Qualification et expérience :**

Le consultant aura au minimum la combinaison de compétences et expérience suivantes :

* Avoir une expertise prouvée dans le domaine de la gouvernance, du processus électoral y compris en matière d’évaluation ;
* Avoir 5 ans d’expérience au minimum dans la conception et la conduite d’évaluations ou études d’impact ainsi que dans l'analyse de données qualitatives et quantitatives pour les projets et/ou programmes liés aux processus électoraux, (soit en équipe ou individuellement) ;
* Avoir une expérience en planification ou évaluation de projets axés sur la consolidation de la paix ;
* Expérience prouvée en tant que responsable d’équipe d’évaluation et forte capacité à diriger et à travailler avec des institutions électorales, des professionnels des media et les parties politiques ;
* Une connaissance technique et une expérience dans les domaines thématiques du PNUD d’ONU Femmes et de l’UNESCO, avec une spécialisation correspondant au thème spécifique de l’évaluation, et aux sujets tels que la parité des sexes, l’approche fondée sur les droits, et le renforcement des capacités ;
* Expérience de travail avec le gouvernement, la société civile, les ONG Internationales réputées et les institutions multilatérales ou bilatérales ;
* Bonne capacité analytique et de solides compétences rédactionnelles ;
* Avoir une expérience prouvée au Cameroun ou au niveau international ;
* Des compétences en matière de gestion axée sur les résultats ;
* Maitrise de la langue française et anglaise ;
* Connaissance de l’outil informatique (Word, Excel, Powerpoint etc…) ;
* Connaissance des logiciels d’analyse des données (SPSS, Epi info, CSPRO)

**Profil de l’évaluateur (Consultant) :**

* Être titulaire d’un BAC + 5 ou plus en Sciences Sociales, Sciences politiques, Droits de l’homme, Analyse et Evaluation des projets ou autres diplômes en lien avec le thème de l’évaluation ;
* Avoir une connaissance dans les techniques de communication de base ;
* Bonne connaissance du processus électoral au Cameroun et ailleurs serait un atout.

1. **ETHIQUE D’EVALUATION**

Les évaluations au sein du PNUD sont conduites conformément aux principes mis en avant dans les « Directives éthiques pour l’évaluation » de l’UNEG[[4]](#footnote-4) et doivent décrire les problèmes essentiels que les évaluateurs doivent aborder dans l’élaboration et l’exécution de l’évaluation, y compris l’éthique d’évaluation et les procédures permettant de sauvegarder les droits et la confidentialité des personnes fournissant les informations, par exemple : mesures pour garantir la conformité avec les codes juridiques régissant les zones telles que les dispositions pour collecter et rapporter les données, particulièrement les autorisations nécessaires pour interviewer ou obtenir des informations au sujet des enfants et des adolescents ; dispositions permettant de stocker et de garder la sécurité des informations collectées et protocoles permettant de garantir l’anonymat et la confidentialité.

1. **MODALITES D’EXECUTION**

Le processus d'évaluation de ces projets sera dirigé par un consultant qui fournit l’orientation globale et les conseils relatifs à la conduite de l'évaluation. Le travail du consultants, chargés de l'évaluation, sera supervisé par le **responsable de l'évaluation (Le M&E Specialist du bureau PNUD Maroua) et l’unité de coordination de ce projet** qui veilleront sur la qualité des rapports et des données collectées par l’évaluateur. Ils assurent de manière conjointe avec le consultant une descente de données et l’aideront à entrer en contact avec les personnes à rencontrer. Cependant, les aspects logistiques de l'évaluation (espace de bureau, soutien administratif et de secrétariat, télécommunications, photocopies de la documentation, voyages, …) ainsi que la conception et la diffusion des outils de collecte de données seront sous la responsabilité du consultant. L’unité de coordination s’occupera de l’organisation des différents ateliers envisagés au cours du processus d’évaluation (**validation, vulgarisation**).

Le **Groupe de Référence** est composé de parties prenantes clés, qui collaborent étroitement avec le responsable de l’évaluation, afin d’orienter le processus. Les membres du groupe de référence apporteront des commentaires et des conseils à chaque étape du processus de l’évaluation : les termes de référence, le rapport de démarrage, et le pré-rapport de l’évaluation. Au besoin, ils feront des suggestions aux commanditaires pour la réorientation du processus d’évaluation.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Structure de gestion** | **Rôle et Responsabilité** | **Profil des membres** |
| **Le Chef de l’Unité Gouvernance** | * Participe et implique les parties prenantes concernées dans l'élaboration du plan d'évaluation ; * Garantit l’évaluabilité des initiatives du PNUD dans un projet, une thématique de programme ou un domaine de résultats donné ; * Établit le groupe de référence d'évaluation avec les principaux partenaires du projet, le cas échéant * Fournit des informations / conseils au responsable de l'évaluation et au groupe de référence de l'évaluation sur les détails et la portée des termes de référence pour l'évaluation et comment les résultats seront utilisés ; * Assure et préserve l'indépendance des évaluations ; * Fournit au responsable de l’évaluation toutes les données et la documentation requises et liste de contacts / parties prenantes, etc. * Fournit des commentaires et des éclaircissements sur le mandat, le rapport initial et le projet de rapports d'évaluation ; * Répond aux recommandations de l’évaluation en fournissant des réponses claires et des actions à toutes les recommandations adressées au PNUD ; * Assure la diffusion du rapport d'évaluation à toutes les parties prenantes. | L’unité de coordination du projet y Compris le consultant ayant contribué à la mise en œuvre du Projet. |
| **Gestionnaire/Responsable de l’évaluation** | * Dirige l’élaboration des termes de référence de l’évaluation ; * Assure la sélection et le recrutement des évaluateurs externes ; * Gère les dispositions contractuelles, le budget et le personnel impliqué dans l’évaluation ; * Fournit un soutien en matière d’exécution et de coordination au groupe de référence ; * Fournit aux évaluateurs un soutien administratif, ainsi que les données requises * Travaille en collaboration avec les commissaires ; * Assure la liaison entre l’équipe d’évaluation, l’unité de programme, la direction et les parties prenantes clés, et garantit l’approche globale et transparente de l’évaluation ; * Révise le rapport initial et le(s) rapport(s) du projet d’évaluation ; * S’assurer que le projet final réponde aux normes de qualité | M&E Specialist du bureau PNUD Yaoundé et Maroua |
| **Le groupe de Coordination/ Service Procurement** | * Définit et confirme le profil, les compétences, les rôles et responsabilités du responsable et peut faire la diffusion de l’appel à candidature auprès des potentiels candidats qui pourront exercer cette fonction ; * Participe à la rédaction et à la révision de l’ébauche des termes de référence ; * Prête leur assistance à la collecte de données requises ; * Supervise les progrès et la conduite de l’évaluation ; * Révise le rapport du projet d’évaluation et s’assure que le projet final répond aux normes de qualité. | * Equipe de gestion du projet ; * Les partenaires de mise en œuvre |
| **Le responsable de l’évaluation** | * Réalise les dispositions contractuelles en accord avec les normes et les directives éthiques du Groupe des Nations Unies sur l’Evaluation (UNEG); ce qui comprend le développement d’une matrice d’évaluation, inclue dans le rapport initial, la rédaction de rapports et la communication d’instructions au commissaire et aux parties prenantes en matière de progrès, de déductions et de recommandations, le cas échéant | Le/la consultant (e) |

1. **PROCEDURE DE SOUMISSION ET DE RECRUTEMENT :**

Les dossiers de soumission doivent parvenir au plus tard **07 jours** conformément à la publication de l’Appel à candidature, adressés à Monsieur le Représentant Résident du PNUD/ Cameroun.

Le processus de recrutement du consultant comportera deux étapes :

* Le shortlistling
* L’interview

Les paiements seront effectués comme suit :

* **20%** du paiement total à la soumission du rapport initial d’évaluation ;
* **40%** du paiement total à la livraison du projet de rapport d’évaluation ;
* **40%** du paiement total à la livraison du rapport final d'évaluation.

Les candidats intéressés devront inclure dans leurs propositions les éléments suivants :

1. **Une offre technique**
2. Compréhension de la mission ;
3. Une méthodologie détaillée de l’exécution de la consultation incluant le chronogramme indiquant les différentes échéances à partir de la date du démarrage de la mission, les dates de remise des livrables. Le PNUD disposera à chacune des étapes d'un maximum de cinq (05) jours ouvrables pour donner ses observations sur les livrables produits par le consultant
4. Une lettre de motivation indiquant la disponibilité du consultant durant la période de l’évaluation (Août à Septembre 2020)
5. Un CV du/de la consultant(e) ;
6. Références de réalisation des missions similaires et contact des organisations pour lesquelles l’évaluateur a réalisé des travaux précédemment ;
7. Disponibilité du/de la consultant(e) pendant les mois de Août à Septembre 2020.
8. **Une offre financière**

Une offre financière en CFA indiquant le budget global (hors taxes) sollicité pour mener la mission ainsi qu’un détail des prix et tarifs présentés (frais, per diem, transports, etc.) comme l’indique le tableau ci-dessous :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Composante de prix** | **Durée (Jours)** | **Prix. Unitaire** | **Montant** |
| 1 | Honoraire |  |  |  |
| 2 | Living allowance |  |  |  |
| 3 | Billet d’avion et visa |  |  |  |

1. **PROCEDURE D’EVALUATION DES OFFRES**

L’évaluation des prestataires reposera sur la méthode d’analyse cumulative (méthode de notation pondérée). L'attribution du contrat est faite au candidat dont l'offre a été évaluée et déterminée comme suit :

* Adaptée/conforme/acceptable ;
* Ayant reçu la note la plus élevée sur l’ensemble préétabli des critères techniques et financiers spécifiques à cet appel à candidatures.

Pourcentage des **critères techniques** : **70%** ; Pourcentage des **critères financiers : 30%**

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 70% de réussite à l’évaluation technique seront pris en considération pour l'évaluation financière.

1. **Critères techniques – 70% de l’évaluation totale – sur 100 points**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critère d’évaluation** | **Pondération** | **Total des points (100 pts)** |
| **Qualification et expérience** | | |
| Expertise prouvée en nombre d’évaluation ou étude d’impact conduite dans le domaine des élections et la gouvernance | * Plus de 2 évaluations conduites dans le domaine des élections et la gouvernance ***(20 pts)*** * Autres ***(15 pts)*** | **20 pts** |
| Avoir 5 ans d’expérience minimum dans l'analyse de données qualitatives et quantitatives pour les projets et/ou programmes liés aux processus électoraux (soit en équipe ou individuellement) | * ≥ 5 ans d’expérience dans la conduite l'analyse de données qualitatives et quantitatives pour les projets et/ou programmes liés aux processus électoraux ***(15 pts)*** * ˂ 5 ans d’expérience dans la l'analyse de données qualitatives et quantitatives pour les projets et/ou programmes liés aux processus électoraux ***(10 pts)*** | ***15 pts*** |
| La clarté et la logique de la présentation de la méthodologie à utiliser pour obtenir les livrables attendus. | * Bonne présentation de la méthodologie avec le chronogramme et les activités **(10 pts)** * Présentation vague sans détails des tâches à faire ***(7 pts)*** | ***10 pts*** |
| Une connaissance technique et une expérience dans les domaines thématiques du PNUD, avec une spécialisation correspondant au thème spécifique de l’évaluation, et aux sujets tels que la parité des sexes, l’approche fondée sur les droits, et le renforcement de la capacité | * Connaissance dans les thématiques de la gouvernance et élections ***(10 pts)*** * Connaissances des autres thématiques du PNUD ***(5 pts)*** | ***10 pts*** |
| Expérience de travail avec le gouvernement, la société civile, les ONG Internationales réputées et les institutions multilatérales ou bilatérales, partie politiques et les professionnels des médias | * Expérience de travail avec le SNU, les parties politiques, les institutions multilatérales et autres ;***(10 pts)*** * Expérience de travail seulement avec le gouvernement. ***(5 pts)*** | ***10 pts*** |
| **Profil de l’évaluateur** | | |
| Être titulaire d’un BAC + 5 ou plus en Science Sociale, science politique, droit de l’homme Analyse et évaluation des projets ou autres diplômes similaires | * Bac + 5 ou plus en science sociale, science politique, droit de l’homme et Analyse et évaluation des projets ***(15 pts)*** * Diplôme inférieur au Bac + 5 ***(10 pts)*** | ***15 pts*** |
| Bonne connaissance du processus électoral au Cameroun et ailleurs serait un atout | * Connaissance du processus électoral, etc…***(20pts)*** * Pas de connaissance (0 ***pts)*** | ***20 pts*** |

1. **Critères financiers – 30% de l’évaluation totale**

La formule suivante sera utilisée aux fins d’évaluation des propositions financières

**Dans laquelle :**

= la proposition financière soumise à l’évaluation ;

= le nombre maximum de points pour la proposition financière ;

= le montant de la proposition la moins-distante ;

= le montant de la proposition soumise à l’évaluation ;

1. **ANNEXES DES TERMES DE REFERENCE**

**Annexe 1**: UNEG Norms and Standard;

**Annexe 2** : Le code d’éthique et de conduite pour les évaluations dans le SNU ;

**Annexe 3** : Documents des projets ;

**Annexe 4** : le format de la matrice d’évaluation ;

**Annexe 5** : le format du rapport d’évaluation au PNUD

***NB : ces documents seront fournis une fois que le consultant (e) sera retenu.***

Préparé par le **M&E Specialist**  Approuvé par Assistant Représentant Résident Gouvernance

**Tony Kouemo** **Zephirin EMINI**

1. - Loi n° 2019/015 du 19 juillet 2019 portant prorogation du mandat des députés à l’Assemblée Nationale.

   - Décret n° 2019/378 du 15 juillet 2019 portant prorogation du mandat des Conseillers Municipaux [↑](#footnote-ref-1)
2. PNUD, « la politique d’évaluation du PNUD », document du conseil d’administration DP/2005/28, mai 2006 [↑](#footnote-ref-2)
3. Nations Unies, ‘Déclaration Universelle des Droits de l’Homme’. Disponible sur le site: http://www.un.org/en/

   documents/UDHR/. [↑](#footnote-ref-3)
4. UNEG, ‘Ethical Guidelines for Evaluation’, juin 2008, disponible sur le site: http://www.uneval.org/search/

   index.jsp?q=ethical+Guidelines. [↑](#footnote-ref-4)